

Les astuces pour créer son entreprise

Description

Il existe de nombreuses astuces pour créer ton entreprise. De telles astuces sont à pratiquer à tous les stades de la création, à savoir avant de [créer l'entreprise](#), au moment de la recherche de financement, pour vous aider dans le choix de votre forme juridique, lors des étapes de création.

Il est également primordial de ne pas négliger les étapes après la création. On vous explique.

[Créer mon entreprise en ligne](#)

Les 1ères astuces avant de créer son entreprise

Préalablement à la création de son entreprise, la **1ère astuce est de se poser les bonnes questions** telles que la définition de l'idée, vos compétences, etc.

Plus globalement avant de se lancer, il est primordial de répondre aux interrogations et aux points suivants, à savoir :

- L'idée de business est-elle une idée qui vous correspond ?
- L'idée est-elle assez innovante ?
- Ai-je déjà une vision sur du plus long terme ?
- L'idée répond-elle à un besoin et a-t-elle une place sur le marché ?
- Le projet est-il cohérent avec votre expérience, motivation, savoir-faire, etc.
- Ai-je déjà connaissance des contraintes ?
- Le projet et la création ont-ils lieu seul ou en équipe ?

À noter : une fois l'idée trouvée et que vous êtes sûr de vouloir créer une entreprise, vous pouvez vous lancer dans la rédaction de documents cruciaux pour vos futurs partenaires et investisseurs : [le business plan complet](#), le business model et l'étude de marché.

Les astuces côté financement pour la future entreprise

Ensuite, qui dit création d'entreprise dit besoin de financement tant pour faire fonctionner l'activité que pour constituer le capital social de départ.

Ainsi, l'assuré pour bien anticiper la création d'entreprise, il est conseillé d'estimer **ses moyens et ses besoins**.

Dès lors, vous pouvez commencer de chiffrer votre projet en déterminant :

- Le moment où votre entreprise sera rentable ;
- Les capitaux nécessaires pour se lancer dans la création ;
- Une estimation des recettes à encaisser sur une année.

À noter : des telles précautions peuvent permettre, à terme, d'éviter des problèmes de trésorerie et les chiffres obtenus peuvent être insérés dans le business plan et dans les autres documents afin de donner une vision plus long terme aux investisseurs.

A cette fin, plusieurs documents doivent être rédigés, afin de prouver **l'adéquation de votre projet avec les moyens et besoins** :

- Une [étude de marché pour création d'entreprise](#) : pour cibler la clientèle, les attentes, la position face à la concurrence, et pour adapter le produit envisagé eu égard aux éléments recueillis.
- Un business plan ;
- Un [prévisionnel financier](#).

Dans tous les cas, ces différentes études permettent d'**ajuster le prix que vous allez pratiquer**, la stratégie commerciale, les modalités de fidélisation de la clientèle.

Bon à savoir : une fois que vous avez ciblé la teneur de votre besoin de financement, sachez qu'il existe différents [financements pour les entreprises](#) telle que : le prêt bancaire, le prêt d'honneur, les business angels, les plateformes de crowdfunding, etc.

Quelles sont les astuces pour le choix du statut juridique de votre entreprise ?

Il existe également quelques astuces pour choisir le [statut juridique de son entreprise](#) avant de la créer.

En effet, plusieurs [formes juridiques](#) existent pour créer une entreprise, tels que l'auto-

entreprise, l'entreprise individuelle, la [SAS](#), la SASU, l'[EURL](#), la SARL, la SAS, etc.

En pratique, chaque forme présente des avantages et des inconvénients, c'est pourquoi pour bien choisir le statut il **est essentiel de se poser les questions suivantes et y répondre** :

- Le projet est-il un projet seul ou à plusieurs ?
- Souhaitez vous la création d'une personne morale distincte de votre personne physique ?
- Souhaitez vous être tenu de manière illimitée aux dettes ou à concurrence de vos apports au capital social ?
- Ai-je besoin d'avoir le choix dans la fiscalité de la société ou je veux que celle-ci soit imposée à l'IR ou l'IS ?
- Souhaitez vous un fort encadrement contractuel dans la rédaction de statuts et des règles de fonctionnement de la société ?
- Quelle est la protection souhaitée pour le dirigeant et le régime de protection sociale souhaitée? etc.

Par exemple, il est d'ores et déjà possible de dire que les statuts tels que les auto-entreprises, les entreprises individuelles, l'EURL, la [SASU](#) **sont des structures permettant le lancement d'une activité seul.**

Ensuite, au sein de la [SARL](#) et de la SA, la **responsabilité des associés / actionnaires est limitée**, ce qui ne sera pas le cas pour les associés de SA qui y seront tenus de manière illimitée.

À noter : il peut également être utile et rassurant de s'entourer des bons partenaires et faire valider les choix par un professionnel en la matière.

Les astuces au stade des étapes de la création d'entreprise

Une fois ces questions répondues et les documents préalables rédigés, reste à créer la structure juridique souhaitée.

A cette fin, il suffit de respecter les étapes suivantes :

1. Rédiger les statuts juridiques ;
2. Constituer et déposer le capital social ;
3. Domicilier l'entreprise ;
4. Publier une annonce légale de création ;

5. Déposer le dossier auprès du guichet unique sur le site de l'INPI.

Pour la [création d'une auto-entreprise](#) et d'une [entreprise individuelle](#), il n'est pas nécessaire de réunir un montant de capital social minimum ni de rédiger des statuts.

Zoom : Pour gagner du temps ainsi que de l'argent, il est suggéré de faire appel à un professionnel en immatriculation d'entreprise tel que LegalPlace. Notre société se charge de générer les statuts et d'effectuer les démarches de [création de votre entreprise](#). Le processus est très simple : il vous suffit de répondre à un formulaire rapide, puis de transmettre les justificatifs demandés.

Les ultimes astuces pour créer son entreprise

Une fois les formalités de création accomplies, il ne vous **reste plus qu'à donner vie à votre entreprise**.

Pour ce faire, rien de plus simple après tout le chemin parcouru, il vous suffit de déposer le dossier de création sur le site de guichet unique via l'INPI.

A l'issue du dépôt et de la validation par les autorités compétentes, vous recevrez votre [extrait Kbis gratuitement](#) avec votre numéro de SIRET.

A ce stade, votre structure dispose d'une existence juridique, vous pouvez vous lancer!

Dans tous les cas, voici nos dernières astuces : surtout au début, il est essentiel de **ne pas se décourager trop vite** et de persévérer un peu si vous sentez qu'une croissance est possible.

Attention : en revanche, il est également possible de vous fixer des limites à ne pas franchir en amont et ainsi s'arrêter avant que la situation ne devienne trop préjudiciable.

Ensuite, ayez de l'audace, parlez-en autour de vous, faites vous connaître. A cette fin, il est **recommandé d'établir une stratégie de communication**.

En résumé, nos astuces sont les suivantes : trouver une équipe, une idée innovante, qui réponde à un besoin sur le marché, avec un vrai business model.

De plus, plus le processus et les actions seront adaptées au terrain, mieux cela sera pour obtenir une rentabilité ainsi que des financements et des partenaires pour vous accompagner.

Bon à savoir : pour vous faire connaître et trouver des financements si besoin, il existe de nombreux concours de jeunes créateurs d'entreprise, n'ayez pas peur de vous inscrire, inscrivez vous.

FAQ

Comment trouver une idée de création d'entreprise ?

Pour trouver une idée de création d'entreprise plusieurs facteurs peuvent être pris en compte tel qu'observer les besoins autour de vous, le partage d'une passion, s'inspirer d'un concept innovant ou étranger, lire de la presse spécialisée en la matière. Aussi, si vous avez une idée initiale cette dernière peut toujours être enrichie.

Quels sont les principaux types d'entreprise ?

Il existe de nombreux types de société mais les principaux sont les suivants :

- La SARL : société à responsabilité limitée ;
- La SASU : société par actions simplifiée unipersonnelle ;
- La SAS : société par actions simplifiée ;
- La SA : société anonyme.

L'auto-entreprise et l'entreprise individuelle sont également des statuts propices au lancement d'un business.

Quelle est la structure juridique la plus simple à créer ?

Depuis le 1er janvier 2023, toutes les créations d'entreprise sans distinction de la forme juridique choisie s'effectuent via le site guichet unique hébergé par l'INPI. Et, les auto-entrepreneurs et les entreprises individuelles sont généralement plus rapides et faciles à créer.